

Association PAM-GE



Bébé, enfant et chien : vivre ensemble harmonieusement

Laurence Seynaeve-Mérat

De nombreuses familles possèdent un chien, ce qui est bénéfique pour le développement de l'enfant. En outre, il est important de comprendre la perception que l'enfant a de son chien et vice versa, de même que savoir comment, en tant que parents, il faut se comporter, pour garantir une relation amicale entre eux.

Comment un enfant perçoit-il son chien ?

La perception que l'enfant a de son chien varie en fonction de son stade de développement. Dès 4 mois, le bébé suit l'animal du regard et fait des mouvements lorsqu'il le voit.

L'enfant désire déjà communiquer avec son chien, cet être vivant très différent de ses parents et pourtant si stimulant : il est très communicatif du regard, doué de mouvements, et émet des sons inhabituels.

Dès 7 mois, le bébé sait diriger ses gestes vers un but. Lorsqu'il désire toucher le chien, il comprend rapidement qu'il peut y arriver, en se déplaçant vers lui, ou en l'attirant en jetant de la nourriture de sa chaise haute. Le contact avec le corps doux et chaud de l'animal l'apaise alors naturellement.

Vers 1 an, il n'est pas rare que parmi les premiers mots prononcés par le bébé figure le nom de son chien, peut-être une preuve qu'il le considère comme un membre familial d'attachement. Il se plaît aussi à imiter l'aboiement du chien. Et lorsqu'il commence à marcher, l'enfant adore se diriger vers lui.

Vers 2 ans, l'enfant acquiert la conscience de soi et aime imiter ses parents. Il essaie de reproduire le comportement qu'ils adoptent avec le chien : l'appeler, le caresser, jouer à la balle, lui donner à manger. A ce stade, le bébé est capable d'interagir avec son chien mais n'arrive pas à interpréter ses attitudes, ni à lui attribuer des sensations ou des besoins. L'enfant est encore maladroit dans le contrôle de sa motricité, il faut l'aider pour lui montrer comment caresser son compagnon sans lui tirer les poils, faire attention à ce qu'il ne tombe pas sur le chien.



Ce n'est que bien plus tard, à partir de 4 ans, âge où l'empathie naît chez l'enfant, qu'il comprend que le chien a des besoins et des ressentis.

Il apprend au travers de ce que lui disent ses parents ce qui est bien ou mal et comment on se comporte à l'égard d'un animal. Cette notion n'est donc pas innée chez eux mais est le résultat de toute une éducation qui doit débuter déjà bien plus tôt.

Petit à petit l'enfant prend plaisir à apprendre les conduites et les mots précis qui lui permettent d'entrer en relation avec son compagnon.

Le chien devient aussi un confident pour l'enfant qui peut projeter sur lui tout ce qui lui plaît et/ou ce dont il a besoin pour se développer.

Comment le chien perçoit-il l'enfant faisant partie de son groupe familial ?

Cette perception dépend de l'âge de l'enfant, du contact avec lui, et de l'attitude des parents.

Lorsque le nouveau-né arrive à la maison, le chien ne comprend pas tout de suite de quoi il s'agit : cet « animal » porte à la fois l'odeur de son maître et une odeur inconnue, il ne marche pas, il émet des sons très puissants plus ou moins longtemps et accapare l'attention des ses propriétaires.

Est-ce une proie ? Est-ce un être humain différent ? Est-il sous la protection du maître ?

Cette perception est influencée par la manière dont les parents ont « préparé » leur chien à cet évènement et par leur attitude.

Une fois que le chien comprend qu'il s'agit du petit des maîtres, il considère l'enfant de la famille comme un chiot ; de ce fait, il se comporte avec lui de la même façon : il se montre plus tolérant mais il risque aussi de vouloir le corriger lorsqu'il est trop agité. Les parents doivent démontrer au chien qu'ils s'occupent de calmer le bébé lorsqu'il pleure. ils éviteront d'exposer le chien aux pleurs du nourrisson et de les laisser seuls ensemble.

Lorsqu'un nouveau-né arrive à la maison, il arrive fréquemment que toute l'attention des parents lui soit portée au détriment du chien qui était auparavant le seul à en profiter. Il ne faut pas associer présence du bébé et perte d'attention.

Si, avant la venue du bébé, le chien jouissait de privilèges hiérarchiques de dominant et que brusquement ses privilèges lui sont retirés, il risque de résister à cette perte de statut, par exemple en agressant les propriétaires ou en urinant dans le domicile. Si le chien est une chienne, il se peut même qu'elle s'approprie l'enfant de sa propriétaire en lui interdisant l'accès. Pour éviter ces désagréments, il suffit de ne pas accorder au chien de privilèges hiérarchiques ou de les lui enlever bien avant la venue de l'enfant.

Lorsque le chien a des contacts agréables avec l'enfant et que les parents lui accordent de l'attention positive en présence de ce dernier, l'animal perçoit l'enfant comme un être gratifiant et s'attache à lui. Si au contraire, l'enfant embête l'animal en le poursuivant, en lui tirant les oreilles ou la queue, ... le chien l'associe très rapidement à des désagréments et l'évite ou pire l'agresse.

L'odeur de l'enfant change au cours de son développement. Le chien perçoit ces variations. L'arrivée à la puberté peut perturber la relation adolescent – chien. L'adolescent entre dans la hiérarchie familiale et peut représenter un concurrent hiérarchique pour l'animal. Il est indispensable que les parents jouent leur rôle de « dominants » en recadrant le chien si nécessaire. En aucun cas l'adolescent ne contraindra le chien.



Quelques recommandations

- Bien avant la naissance du bébé, supprimer les privilèges hiérarchiques accordés au chien.
- Lui apprendre de manière agréable à s'asseoir, à se coucher dans son panier et à rester calme.
- Habituer le chien à la vie qu'il aura dès la naissance du bébé : marcher avec lui accompagné d'une poussette, cloisonner l'espace (barrière à la chambre), écouter un cd de bruits typiques de bébés (pleurs, cris ...).
- Dès et déjà prendre l'habitude de ne pas lui donner d'os qu'il laissera traîner ou mangera durant des heures car cette situation représenterait un gros risque d'accidents.
- A la naissance du bébé, ramener chaque jour de la maternité des habits portant son odeur. Mais ne pas les donner au chien. Le fait de les amener à la maison en les associant à soi suffit à ce que l'animal prenne connaissance de cette nouvelle odeur et comprenne que ce qui lui correspond est la « propriété » du maître.
- Lorsque la maman rentre de la maternité avec son bébé, elle accueille d'abord seule le chien ; une fois l'excitation passée, elle amène le bébé en offrant la possibilité au chien de sentir l'enfant de loin. La rentrée doit être naturelle ainsi le chien ne perçoit pas cette situation comme anormale ou menaçante. Il est évidemment déconseillé de poser le bébé à terre comme si on offrait un nouveau jouet au chien !
- On veille à se comporter avec le chien comme d'habitude.
- Ne pas laisser traîner de couches souillées et les jeter hors de vue du chien.
- Ne jamais laisser le chien seul avec l'enfant. Les contacts avec l'enfant ont lieu sous surveillance active et sont toujours positifs pour le chien et l'enfant.
- Eviter que le bébé ne pleure à proximité du chien.
- Ne jamais autoriser l'enfant à se diriger vers le chien, qu'il soit dans un trotteur, marche à quatre pattes ou debout, mais s'accroupir à côté de lui et appeler le chien afin qu'il ait le choix de venir ou non. Si le chien vient amicalement, guider l'enfant dans ses actions. Louer l'enfant et le chien pour leur contact calme.
- L'enfant plus âgé souhaite souvent éduquer son compagnon; dans ce cas-là, l'obéissance du chien doit être récompensée.
- L'enfant ne doit jamais contraindre physiquement le chien, le gronder, le faire sortir d'une pièce, le soigner, le faire descendre d'un lit ou d'un canapé, ni lui prendre un objet ou un aliment en sa possession.